

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

Présents

Olivier Maingain, *Bourgmestre* ;
Isabelle Molenberg, Michèle Nahum, Eric Bott, Jacqueline Destrée-Laurent, Xavier Liénart, Jean-François Thayer, Gregory Matgen, Philippe Jacquemyns, Delphine De Valkeneer, *Echevin(e)s* ;
Patrick Lambert, *Secrétaire communal*.

Séance du 11.03.21

#Objet : Publicité de l'administration - Identité des membres du Cabinet du secrétaire communal - Projet de réponse - Approbation.#

LE COLLEGE,

Vu l'article 32 de la Constitution ;

Vu les décret et ordonnance conjoints du 16/05/2019 de la Région bruxelloise, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises ;

Vu la demande du 19/01/2021 de M. Mohamed AZOUZI :

« *Chère Commune de Woluwe-Saint-Lambert,
Monsieur le bourgmestre Olivier MAINGAIN,
Vu le Décret du 16 mai 2019 relatif à la publicité de l'administration ;
Vu l'Art. 32 de la Constitution belge;
Vu l'Art. 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme;
Vu l'Art. 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme;
Vu les 22 Art. de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics (Tromso, 18.VI.2009);
Vu les Art. 41 et 42 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;
Vu les Art. 151 et 152 du Code Pénal.*

Je souhaiterais obtenir en réponse à ce courriel, et sous format électronique, la liste des membres du Cabinet du Secrétariat communal depuis 2006 jusqu'à ce jour (donc les 2 législatures précédentes + l'actuelle).

Je vous envoie simultanément et en date de ce jour, une copie de ma carte d'identité ainsi que mon adresse postale dans un courriel séparé (azmo007@hotmail.com) à l'adresse du cabinet de Monsieur le bourgmestre (o.maingain@woluwe1200.be).

Pour Monsieur le Secrétaire communal Patrick LAMBERT et chaque collaborateur ou expert externe de ce cabinet, je souhaiterais donc connaître :

- *Son identité ;*
- *Sa date d'entrée en fonction et de sortie éventuelle ;*
- *La modalité de son engagement (détachement interne, détachement externe, contrat de travail, etc.) ;*
- *Son volume d'emploi (temps plein, mi-temps, etc.) ;*
- *Son titre et ses attributions ou compétences ;*
- *Son barème ;*
- *Les mandats dérivés éventuels pour lesquels la commune de Woluwe-Saint-Lambert l'a désigné.*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mohamed AZOUZI

1200 Woluwe-Saint-Lambert. » ;

Considérant que, conformément à l'article 18 § 2 des décret et ordonnance conjoints du 16/05/2019 de la Région bruxelloise, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises, le demandeur a bien annexé son document d'identité à son courriel et sa demande peut être considérée comme recevable ;

Vu le statut administratif et pécuniaire qui distingue, dans sa partie « Inventaire des missions », la division « Cabinet du Secrétaire communal » des « Cabinet du bourgmestre » et « Cabinets des échevins » ;

Considérant qu'il y a lieu de distinguer les membres du Collège des bourgmestre et échevins qui sont liés à un mandat politique du secrétaire communal qui fait partie intégrante du personnel communal ;

Considérant que le secrétaire communal est nommé par le Conseil communal aux conditions fixées conformément à l'article 145 de la nouvelle loi communale ;

Considérant que le demandeur peut introduire un recours contre cette décision, conformément aux lois coordonnées par arrêté royal du 12/01/1973 sur le Conseil d'Etat, dans un délai de 60 jours à dater de la notification de la décision ; qu'il est introduit par une requête envoyée par pli recommandé à la poste à l'adresse suivante : Conseil d'Etat, rue de la Science 33 à 1040 Etterbeek, ou suivant la procédure électronique (voir à cet effet la rubrique « e-Procédure » sur le site internet <http://www.raadvst-consetat.be>) ;

DECIDE :

1. de déclarer recevable la demande du 19/01/2021 de M. Mohamed AZOUZI ;
2. de publier sur le site internet de la commune, à savoir www.woluwe1200.be, sous l'onglet « Démocratie locale », « Publicité de l'administration » - « Composition du Cabinet du secrétaire communal - Collège du 11/03/2021 » :

- un tableau reprenant l'identité, le grade, la date d'entrée en fonction et de sortie éventuelle, la modalité d'engagement, le taux d'occupation, le barème et le motif de départ éventuel des membres du Cabinet du secrétaire communal durant les législatures 2006-2012, 2012-2018 et 2018 à ce jour ;
- la présente délibération.

AINSI DÉCIDÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Patrick Lambert

Le Bourgmestre,
(s) Olivier Maingain

POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Lambert

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Patrick Lambert

Olivier Maingain

COMPOSITION DU CABINET DU SECRETAIRE COMMUNAL

LEGISLATURE 2006-2012

GRADE	NOM	DEBUT	FIN	MODALITE ENGAGEMENT	TAUX D'OCCUPATION	BAREME	DEPART
Secrétaire communal	VLASSCHAERT Jacques		31/12/2010	statutaire	temps plein	A12	Pension
Secrétaire communal	LAMBERT Patrick	1/01/2011		statutaire	temps plein	A12	
Secrétaire administrative	WYNS Henriette			statutaire	temps plein	B3	

LEGISLATURE 2012-2018

GRADE	NOM	DEBUT	FIN	MODALITE ENGAGEMENT	TAUX D'OCCUPATION	BAREME	DEPART
Secrétaire communal	LAMBERT Patrick			statutaire	temps plein	A12	
Secrétaire administrative	WYNS Henriette		28/02/2013	statutaire	temps plein	B3	Pension
Secrétaire administrative	DEPREZ Jeannine	15/11/2012		statutaire	temps plein	B4	

LEGISLATURE 2018-2024 (situation au 04/03/2021)

GRADE	NOM	DEBUT	FIN	MODALITE ENGAGEMENT	TAUX D'OCCUPATION	BAREME	DEPART
Secrétaire communal	LAMBERT Patrick			statutaire	temps plein	A12	
Secrétaire administrative	DEPREZ Jeannine			statutaire	temps plein	B4	

Remarque : lorsque la colonne début ou fin est vide, cela signifie que l'agent a été engagé lors de l'une des précédentes législatures ou a quitté sa fonction lors de l'une des législatures suivantes.